LE PRÉJUGÉ ÉCRASÉ.

Cm
-FR-
7011

Exemple remarquable de la probité de toute une famille, à l'exception d'un seul;

Et l'éloge fait aux membres du district de Saint-Honoré sur leur conduite envers la famille des freres Agasse.

Tous les districts s'occupent par des actions bienfaisantes, par des traits qui signalent le patriotisme, tant par l'amour sacré pour leur vertueux prince, par leur estime incorruptible pour ce brave ministre, que la calomnie, cette couleuvre odieuse, a voulu infecter de son venin; mais elle ne pourra y pénétrer. Laissons-la siffler tout à son aise, nous la méprisons; et ce n'est point l'éloge de ce grand homme que j'entreprends; nous connoissons son amour pour son roi et pour nous, et la renommée l'a fait en tous les temps.

Je n'entreprendrai point non plus celui de notre illustre général; l'amour, l'obéissance, le respect inviolable que nous mettons à exécuter ses ordres, sont un garant dans nos cœurs au-dessus de tout éloge.

Nz W 14239

Mais la conduite particuliere que vous venez de tenir, MM., dans votre arrêté pour abolir le préjugé, mérite bien que l'on loue l'amour et l'attachement que vous avez voué à la famille des freres Agasse.

Et en effet, que signifioit cette antique et barbare prévention pour des familles infortunées, assez malheureuses par la conduite infame que tenoit leur allié? et pour surcroît, la mort honteuse de ce malheureux retomboit sur la probité de ceux qui, les premiers, n'avoient cessé de lui montrer la nécessité d'être honnête homme, et lui en montrer l'exemple.

L'on a vu des infortunés, parens de ces coupables criminels, n'avoir pu survivre à leur malheur, se détruire eux-mêmes. On en a vu se consumer en langueur et mourir de honte, pour des misérables qu'ils devoient oublier; et presque toujours ces familles malheureuses s'expatrioient, abandonnoient tout commerce, et fuyoient accablés de la honte que leur causoit leur criminel parent.

O insigne préjugé! de combien de maux n'as-tu pas été coupable! et faut-il que si mon frere meurt d'une fievre maligne, mon sang en soit infecté, et que la corruption du sien ait passé dans le mien, et que sa mort soit auteur que tout me fuie dans la crainte de la contagion, tandis qu'il n'en est rien, et que je suis sain en tout mon corps! Comparaison que j'en fais, et qui est juste. Passons à une autre aussi vraisemblable.

A

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Notre pere ne nous étoit-il pas commun? ne nous aimoit-il pas pareillement tous les deux? ne nous a-t-il pas donné à tous les deux la même éducation ? n'avons-nous pas eu les mêmes maîtres d'instruction ? notre mere qui a tant pris de soin pour nous élever, qui nous a tant prodigué de caresses et de soins, qui veilloit jour et nuit à nos besoins, qui, aussi honnête que notre pere et d'accord avec lui, n'a jamais cessé de nous montrer la vraie route de la probité !

Hélas ! mon frere, tu t'es égaré de ce sentier délicieux, tu m'as quitté ; je ne cessois de t'appeller, tu m'as entendu, et tu n'as pas voulu me répondre. Mon pere, ma mere, toute notre famille t'ont appellé avec moi ; nos amis même se sont mêlés à nos voix, tu as resté sourd à nos gemissemens.

Ah ! malheureux, c'est à présent que tu m'aurois voulu suivre ; c'est à présent que tes oreilles sont ouvertes à nos cris ; c'est à présent que malgré l'épaisseur des murs qui t'environnent, qui te séparent de ton honnête famille, que tu entends la voix de la nature, tu fonds en pleurs, malheureux ; tu étois au grand jour, et tu ne voulois point suivre le chemin que nous suivions. Maintenant que tu ne vois goutte dans le cachot ténébreux où tu t'es précipité, tu vois ce sentier d'honneur ; ton pied appesanti de la chaîne qui le retient, fait des efforts pour marcher ; mais il n'est plus temps, ton farouche caractere nous a tous rebutés.

Te souviens-tu qu'il y a déjà quelque temps

que je voulois te détourner d'une partie de plaisir, disois-tu, où tu voulois m'entraîner. Je t'exposois avec douceur le danger d'être avec ceux qui devoient partager la partie ; je te faisois voir la suite inévitable de la débauche des compagnons à qui tu te livrois, leur peu de fortune et leurs excès.

Ah ! mon frere, que n'as-tu pas fait et dit pour me persuader de te suivre, et que d'horreurs ne m'as-tu pas lancées, quand j'ai resté ferme dans ma résolution ! Mais au travers du bruit que tu formois dans ta colere, tu vis venir à nous notre pere et notre mere ; remets-toi ce vieillard respectable au regard tendre et sévere, que ta voix furieuse empêchoit d'entendre la sienne ; remets-toi notre tendre mere échevelée, tombante, éperdue à tes pieds par la secousse violente que tu lui donnas quand elle voulut t'ôter des mains l'instrument dont tu m'allois frapper : mon pere ni moi n'ont pu te retenir. Hélas ! cette scene attendrissante, ma mere étendue sur le plancher presque morte et sans connoissance, rien n'a pu t'attendrir : semblable à l'éclair tu disparus à nos yeux, et tu fus éteindre ta colere dans le feu qui l'avoit allumée, et nous ne t'avons plus revu depuis. Mais, ô sort malheureux ! nous apprenons que tu gémis dans les prisons, d'où tu ne sortiras que pour essuyer la même mort que méritent tes pareils.

Tant qu'il en a été, nous avons tout fait pour te bien conseiller ; nous avons tout mis en usage pour te compter parmi nous ;

exemple, amitié, douceur, tout t'a été prodigué, et jamais tu n'as voulus en profiter. Nous n'avons rien à nous reprocher ; ta mort même est ta propre faute. Apprends pour ta consolation, si tu n'as pas encore éteint en toi tous les sentimens de la nature ; apprends que le préjugé est tombé, et que ta mort ne peut nous flétrir ; tu n'es plus à nos yeux et aux yeux de tous qu'un être inutile, que la branche d'un arbre qu'il faut couper parce qu'elle ne rapporte plus rien, et qu'elle est inutile aux autres ; ton châtiment t'est particulier ; à toi seul est réservé la honte. Et c'est ce que vient de démontrer un des premiers le district Saint-Honoré dans l'exemple des freres Agasse.

Voilà, Messieurs, comme vous avez pensé, et sur-tout un de vos membres, M. *Beaulieu*, qui, foulant aux pieds le préjugé, s'est démis de son grade de lieutenant en faveur du frere de ces coupables.

Ah ! exemple à jamais mémorable, trait digne du vrai patriotisme, sentiment respectable, vous enhardissez, vous forcez l'honneur de se montrer dans toute sa gloire, vous l'obligez de sortir d'une ame consumée de chagrins, étouffée de sanglots ; vous l'obligez, dis-je, de se faire un passage, et étaler toute sa gloire aux yeux de tout le monde, en réunissant dans un seul toutes les vertus qui devoient se partager dans les trois freres.

Voilà, Monsieur, ce que vous avez fait ; voilà à quoi doit aboutir votre générosité.

Votre ame, si bien accoutumée à peindre la nature, ne s'est point fait d'efforts, parce qu'il étoit naturel que vous prouviez par ce sacrifice l'amour que vous avez voué à votre patrie, et il falloit qu'un exemple frappant donnât un dénouement qui nous ouvrît les yeux, et que des victimes innocentes fussent justifiées par le sentiment de l'estime la plus marquée de tous les honnêtes citoyens qui ont applaudi à votre action.

O vertueux citoyens d'un district que vos actions fraternelles rendent si respectable ! souffrez que ma reconnoissance se manifeste aux yeux de toute la nation, qui ne peut qu'être contente qu'un citoyen ait entrepris pour tous de louer vos actions.

Nous avons par-tout des preuves que des familles les plus respectables par l'antiquité d'une probité sans tache de tous leurs parens, avoient perdu en un instant l'honneur que leur avoient acquis leurs ancêtres, pour un scélérat que le sort avoit produit et placé dans leurs descendans.

Réjouissons-nous donc avec vous de la mort d'un monstre si dangereux qu'étoit le préjugé ; relevons le courage de ceux qui en ont été ou qui auroient pu en devenir les victimes, et nous éprouverons que pour un scélérat, nous avons cent citoyens utiles au bonheur de tous ; et qui osant se montrer en public, se distingueront avec d'autant plus d'ardeur qu'ils prouveront à ceux qui se sentiront encore attachés au préjugé, l'utilité essentielle de leur avoir conservé l'honneur.

qu'ils emploieront à rendre à jamais mémorable l'article 2 du sage décret de l'assemblée nationale, donné le mois de janvier dernier, relativement à ce sujet, ainsi que votre respectable conduite envers la famille des freres Agasse. J'ai l'honneur de vous être infiniment dévoué, et de vous être aussi sincérement attaché qu'à ceux qui, comme vous, sont si sensibles aux devoirs de l'humanité.

De l'Imp. de L. M. CELLOT, rue des Grands-Augustins.

693